



**INSTITUT INTERNATIONAL DE L'AUDIT SOCIAL
DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ORGANISATIONS**

*Association loi 1901 enregistrée le 27/12/1982 sous le N° 82/3558
Siège social : 42 Rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

22 novembre 2023

RAPPORT FINANCIER 2023

Secrétariat (toute correspondance)

IAS –

Courriel : secretariat@auditsocial.world – Site Internet : <http://www.auditsocial.world>

1) Situation bancaire

En date du 31 octobre 2023, le journal de banque fait apparaître Sur le compte du Crédit Coopératif un solde positif de **15 586,36 €**

2) État des recettes au titre de l'exercice 2023

Le montant total des recettes encaissées par l'IAS s'élève à : **8 952,57 €**

La répartition de ces recettes est présentée ci-après :

- **État des cotisations**

Le montant total des cotisations s'élève à : **5 745 €**

- 55 personnes ont réglé 80 € 4 160 €
- 1 personne a réglé 75 € 75 €
- 4 personnes ont réglé 40 € 160 €
- 5 sociétés ont réglé 250 € 1250 €
- 1 personne a fait un don 100 €

- **Organisation de l'Université de Printemps de l'IAS (Tanger)**

- Inscription participants 3207,57 €

- **Subventions – Partenariat**

- Aucune subvention (Un partenariat de 500€ par Ino Partner en 2022)

3) État des dépenses au titre de l'exercice 2023

Le montant total des dépenses réglées par l'IAS s'élève à : **14 034,04 €**

La répartition des dépenses est présentée ci-après :

- **Normalisation et certification 1 500 € en 2023**

- **Frais de fonctionnement de l'IAS 5 551,74 €**

- Assurance 2022 IAS
- Maintenance site IAS 1 400 €
- Prestation administrative et frais associés 2 172,34 €



INSTITUT INTERNATIONAL DE L'AUDIT SOCIAL DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ORGANISATIONS

Association loi 1901 enregistrée le 27/12/1982 sous le N° 82/3558
Siège social : 42 Rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

○ Prix IAS et Livre Zahir	1 555 €
○ Frais divers	617,34 €
○ Frais secrétariat	2 517,34 €
○ Dépense Secrétaire	6 000 €
○ Frais d'organisation, réunions, déplacements	579,4 €
○ Frais bancaires	482,3 €

4) Situation au regard de l'Administration fiscale

- Déclaration fiscale

La déclaration fiscale de l'exercice 2022 a été établie par le Trésorier de l'Association et adressée à l'Administration compétente.

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2022.

- Déclaration TVA Sans objet

Le trésorier
François SILVA

Secrétariat (toute correspondance)
IAS –

Courriel : secretariat@auditsocial.world – Site Internet : <http://www.auditsocial.world>